

Cholet. La fondation Amipi voit double avec sa future usine

Au début de l'année 2024, les 90 salariés – en situation de handicap – de la fondation Amipi-Bernard Vendre s'installeront dans une nouvelle et vaste usine de 4 300 m². Un investissement d'envergure, près de 4,5 millions d'euros, à même de développer la production textile et électronique.



Cholet, jeudi 22 juin. La future usine de la fondation Amipi-Bernard Vendre a une superficie de 4 300 m². Elle accueillera les 90 salariés en situation de handicap. | FREDDY REIGNER

Il faut bien se projeter. Mais les volumes et l'impression générale sont déjà là. Démarré en octobre 2022, le chantier de l'usine de la fondation Amipi-Bernard Vendre est à mi-parcours et commence à dévoiler un espace de travail de grande qualité, comme le souligne le directeur du site, Eric Ferré, qui ajoute : On va doubler notre superficie par rapport à aujourd'hui. Ce bâtiment, de 4 300 m², est un beau projet. On va pouvoir respirer... On en avait vraiment besoin car Cholet, qui est le site historique de la fondation, était le plus vieux de tous les sites du groupe. Si le nouvel équipement, voisin de l'atelier actuel, rue de Trémentines, ne va pas

révolutionner l'activité des 90 salariés d'Amipi, qui rappelons-le sont tous en situation de handicap cognitif, il va tout de même permettre de dégager l'horizon.

Des cabas en textile réalisés pour les nouveaux parents

En effet, à côté de la production traditionnelle de câblage – pour l'industrie automobile – l'entreprise adaptée entend bien développer dans cette future usine deux nouvelles activités : l'électronique et le textile. On commence déjà à travailler dans le textile en personnalisant des vêtements de travail pour Mulliez-Flory, mais on va se diversifier avec les cabas remis aux nouveaux parents lors de leur séjour en maternité.

Ce programme d'État, baptisé « Sac des 1 000 premiers jours », remplace les anciennes boîtes roses (pour les filles) ou bleues (pour les garçons). Ce nouveau marché doit venir gonfler l'activité de l'Amipi, qui vise à terme les 150 salariés, soit un recrutement d'une soixantaine de personnes. Il y a quelques années, cela ne posait pas de problèmes, note Eric Ferré. Mais désormais, c'est un peu plus problématique. C'est un beau challenge ».



Cholet, jeudi 22 juin. Les 90 salariés de la fondation travaillent actuellement dans un atelier saturé. Bientôt, ils prendront possession de leur nouveau poste de travail dans l'usine en construction. | FREDDY REIGNER

La future usine, qui a notamment été déclenchée avec le nouveau marché attribué par Renault pour ses faisceaux électriques intégrés aux Trafic, pèse lourd. L'investissement ? Il est de 4,5 millions d'euros. Avec une idée claire : faire pousser une industrie verte, comme le souligne Jean-Marc Richard, le président de la fondation, car c'est aussi là que se trouvent les subventions. Le projet architectural a été confié au cabinet choletais A propos architecture. Un de ses co-gérants, Eric Labatut, n'est pas peu fier du travail réalisé : C'est un chantier très particulier, car il est très rare d'avoir un bâtiment industriel de cette ampleur tout en ossature bois. On

a même poussé le bouchon un peu plus loin en posant des pannes en bois apparentes et une isolation en laine de bois. Nous sommes face à un défi, celui de la décarbonation des modes constructifs. Ce projet est un bon exemple. Ici, aucune charpente métallique. Cela peut intriguer, notamment en cas de feu, mais l'architecte tord le cou aux idées reçues : Une charpente métallique va se tordre en 15-20 minutes en cas d'incendie et va arracher toutes les fondations. Le bois lamellé-collé, traité spécifiquement, va beaucoup mieux résister. Une charpente de ce type va mettre plusieurs heures à se consumer...

En attendant, la future usine d'Amipi devrait être opérationnelle au début de l'année 2024. Tous ont hâte d'y être.